

**BAC  
+2**



## L'ACCÈS À LA FORMATION

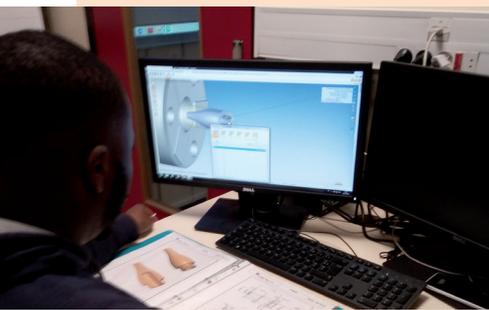
Être titulaire :

■ **Bac Pro TU** (Technicien Usinage)

■ **Bac technologique STI** énergétique ou électrotechnique, option ITEC

■ **Bac général**

■ en réorientation après une année dans l'enseignement supérieur



**NOTA :** Pour être apprenti(e), trois conditions doivent être réunies :

- être embauché(e) ;
- avoir entre 16 et 29 ans au début du contrat d'apprentissage ;
- être déclaré(e) apte physiquement au travail à effectuer en entreprise (visite médicale d'embauche).

## ALTERNANCE

# BTS CONCEPTION DES PROCESSUS DE RÉALISATION DE PRODUIT - CPRP

Option B : Serielle

Le technicien supérieur CPRP est un spécialiste des procédés de fabrication de pièces mécaniques, notamment par usinage.



Il est amené à concevoir les processus de fabrication et intervenir tout au long de la chaîne de production, d'assemblage et de contrôle. De par la formation polyvalente en productique qu'il a reçue, il est rompu aux méthodes de conception, de fabrication et de gestion de production assistées par ordinateur et peut travailler dans tout service (méthodes, production, qualité, recherche) lié à la production industrielle.

### • Procédé en pré-industrialisation :

- Participer à la définition du produit en vue de sa réalisation ;
- Valider le choix des procédés de réalisation ;
- Définir le cahier des charges et les moyens de production ;

### • Méthodes en conception de processus :

- Définir les opérations de fabrication, les procédures...
- Optimiser et valider le processus
- Élaborer le dossier d'industrialisation

### • Responsable d'une production :

- Comprendre et interpréter la demande de réalisation ;
- Apprécier la faisabilité technique ;
- Estimer le coût et le délai prévisionnel de réalisation.



## POURSUITES D'ÉTUDES

■ Licence Pro (en 1 an) :

- **Maintenance des systèmes pluri-techniques** spécialité Ingénieur et Maintenance des Installations ;
- **Chargé de Projet en Conception Mécanique Assisté par Ordinateur** ;
- **Production Industrielle** spécialité Informatique Industrielle et Productique ;

■ Licence

**Ingénierie Mécanique**



## LE RYTHME DE L'ALTERNANCE

**1 semaine au lycée  
et 1 semaine en entreprise**  
(hors vacances scolaires)

## LES MÉTIERS

- Technicien(ne) des méthodes
- Technicien(ne) sur machine à commande numérique
- Responsable d'ordonnancement
- Technicien(ne) d'essais
- Technicien(ne) qualité (contrôle...)